

District Doubs Territoire de Belfort
Commission Départementale de l'Arbitrage



• Rappels arbitrage à la touche U14-U15

- *Comment?* *1 dirigeant ressource marqué sur la FMI en tant qu'arbitre assistant (différent du coach principal)*
- *Qui?* *Un joueur remplaçant*
- *Pendant le match?* *Le dirigeant ressource se trouve derrière le joueur remplaçant sans le suivre*



District Doubs Territoire de Belfort
Commission Départementale de l'Arbitrage



• Rappels arbitrage à la touche U14-U15

Vous avez 2 documents qui résument ce protocole !

➤ **Quand changer?**

1 remplacement par mi-temps MAXIMUM

1 remplacement lors de la mi-temps obligatoire

Exemple : « Assistant de la 1ère à la 18ème, un second de la 19ème à la 40ème puis lors de la 2ème période un assistant de la 41ème à la 63ème et un second de la 64ème à la 80ème »

➤ **Après le match?**

Match	Discipline	Ent/Sor	Buts	Blessures	Infos	Histo
-------	------------	---------	------	-----------	-------	-------

Obligation d'indiquer sur la FMI dans règlements locaux :



RAS - Tout s'est bien passé!

Protocole non ok ou mal passé – Motifs :

- **1 ou 2 équipes non ok - quelle(s) équipe(s) ?**
- **1 ou 2 équipes seulement 11 joueurs**
- **Mauvais comportement ou absence de l'éducateur ressource**
- **Mauvais comportement non-implication d'un ou plusieurs joueurs à la touche**

Stage rentrée des arbitres 2025-2026

